
Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers (ère)	Laurent Barbé
		Jake Chadwick
		Jean Dubois
		Marc Fredette
		Stephen Lloyd
	Le directeur général	Caroline Dion
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

1. Résolution 2011-97 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2011-98 - Adoption du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2011

PRENANT ACTE QU'une copie du procès verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Jean Dubois, secondé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 septembre 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3 . Communications

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier informe que cette séance constitue la dernière séance de M. Robert Mearns qui quitte ses fonctions après plus de 20 ans de loyaux services à la Ville de Barkmere. M. Mearns prononcera quelques mots à la fin de la séance et un léger goûte sera également offert.

3.2 Correspondances

Rien à signaler.

3.3 APLÉ

Rien à signaler.

3.4 Suivi de la dernière séance

Le maire Luc Trépanier fait part des problèmes de pollution entourant les conteneurs à déchets et les interventions fréquentes des employés municipaux pour nettoyer. La situation a également été discutée avec le maire de Montcalm. L'état des conteneurs sur le chemin Duncan est plus problématique qu'au débarcadère municipal. Le conseiller Jake Chadwick va adresser la question auprès des résidents du chemin Duncan.

3.5 Période de questions

Aucune question.

4. Administration

4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Caroline Dion, présente son rapport pour le mois de septembre 2011:

- Deux (2) des cinq (5) pompes à feux ont été retirées du lac pour réparation. Les dernières seront retirées dans les prochaines semaines;
- À compter du 11 octobre 2011, l'Hôtel de ville sera ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00;
- Permis (8), certificats d'autorisation (8), pompage septique (1): voir liste ci-jointe.
- Mutations :

De R. Farrow à R. Hartley	Lots 2-P, 2-122 et 3-36 , rang 6, canton d'Arundel
De R. Abelson à R. Oldreik et als	Lot 1-P, rang 6, canton d'Arundel
De R. Oldreik et als à T. Anderson et K. Lee	Lot 1-P, rang 6, canton d'Arundel
De M. French à Peter Hoffer Contemporary Art Inc.	Lot 17-9, rang 5, canton de Montcalm
De S. Cameron à R. Cook	Lots 16-3. 16-4 et 16-5, rang 5, canton de Montcalm

4.2 Résolution 2011-99 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques du 2011/01/01 au 2011/10/08				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
3001	Bell Canada	\$155.01	2011/10/08	Téléphone - Hôtel de Ville
3002	Dion, Caroline	\$214.37	2011/10/08	Ajustement frais de déplacement pour mai 2011
3003	Dion, Yvon	\$369.85	2011/10/08	Utilisation des outils pour septembre 2011
3004	Évaluations Serge Lavoie Inc.	\$2,257.51	2011/10/08	Dépense d'urbanisme
3005	J.V. Maintenance Inc.	\$2,661.33	2011/10/08	Versement final (25%) de la location des quais
3006	Ministre des Finances du Québec	\$42,599.00	2011/10/08	2e versement - Sûreté du Québec
3007	Municipalité de Montcalm	\$1,787.50	2011/10/08	3e versement - Service de protection des incendies
3008	Trépanier, Luc	\$1,310.84	2011/10/08	Dépenses septembre/octobre 2011
3009	Ministre des Finances du Québec	\$1,217.00	2011/10/08	Solde des déductions à la source 3e trimestre
3010	Barbé, Laurent	\$725.46	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3011	Boucher, France	\$457.14	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3012	Chadwick, Michael Jake	\$725.46	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3013	Clermont, Alexandre	\$1,153.74	2011/10/08	Paie période finissant 2011-10-08
3014	Dion, Caroline	\$1,696.04	2011/10/08	Paie période finissant 2011-10-08
3015	Dion, Yvon	\$961.27	2011/10/08	Paie pour octobre 2011
3016	Dubois, Jean	\$725.46	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3017	Fredette, Marc	\$725.46	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3018	Lloyd, Stephen	\$725.46	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3019	Miller Dion, Iona	\$485.77	2011/10/08	Paie période finissant 2011-10-08
3020	Perez, Marie-Catherine	\$391.79	2011/10/08	Paie période finissant 2011-10-08
3021	Trépanier, Luc	\$2,176.38	2011/10/08	Traitement et allocation de dépenses 2011
3022	Clermont, Alexandre	\$1,157.76	2011/10/21	Paie période finissant 2011-10-22
3023	Dion, Caroline	\$1,814.42	2011/10/21	Paie période finissant 2011-10-22
3024	Receiver General of Canada	\$1,216.23	2011/10/31	Déductions à la source pour octobre 2011
3025	Barbé, Laurent	\$438.59	2011/10/08	Fête de départ pour Robert Mearns
3026	Bell Canada	\$0.00	2011/10/08	Chèque annulé
3027	Bell Mobilité	\$217.61	2011/10/08	Téléphones cellulaires (2 mois)
3028	Bell Mobilité	\$70.45	2011/10/08	Pagettes pour première réponse
3029	Clermont, Alexandre	\$692.51	2011/10/08	Dépenses septembre/octobre 2011
3030	Hydro-Québec	\$322.13	2011/10/08	Lampadaires
	TOTAL	\$69,451.54		

ADOPTÉE

4.3 Résolution 2011-100 – Adoption des états financiers vérifiés

Considérant que la firme comptable André Charest C.A. a finalisé la préparation des états financiers audités au 31 décembre 2010;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere adopte les états financiers audités au 31 décembre 2010.

ADOPTÉE

4.4 Résolution 2011-101 – Nomination d'un nouveau secrétaire-trésorier

Considérant le départ à la retraite de M. Robert Mearns et sa démission à titre de secrétaire-trésorier;

Considérant qu'il y a lieu de nommer un nouveau secrétaire-trésorier;

Considérant la résolution 2011-10 par laquelle la directrice générale était nommée greffière-adjointe;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere rescinde la résolution 2011-10 ;

Que la Ville de Barkmere nomme la directrice générale, secrétaire-trésorière avec tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par la loi.

ADOPTÉE

4.5 Résolution 2011-102 – Autorisations bancaires

Considérant le départ à la retraite de M. Robert Mearns et sa démission du poste de secrétaire-trésorier ;

Considérant le déménagement du compte bancaire de la Ville de Barkmere à la succursale de Mont-Tremblant;

Considérant la nomination de la directrice générale à titre de secrétaire-trésorière;

Considérant la résolution 2009-103 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le pouvoir actuel de signature de documents financiers soit modifié

Que le maire Luc Trépanier et la secrétaire-trésorière Caroline Dion soient mandatés pour signer l'entente bancaire avec la Banque Nationale

Que pour tous les chèques émis il y ait deux de trois (2 de 3) signatures requises de Luc Trépanier (maire), Marc Fredette (conseiller responsable des finances) et Caroline Dion (secrétaire-trésorière)

Que Caroline Dion (secrétaire-trésorière), uniquement, soit nommée pour recevoir les états de compte et les débits

ADOPTÉE

4.6 Résolution 2011-103 – Nomination des membres du Comité du chemin Duncan en certu du Règlement 212

Considérant que l'article 12 Règlement 212 prévoit la constitution d'un comité constitué d'un conseiller et de trois (3) résidents du chemin Duncan;

Considérant qu'il y a lieu de nommer les membres du comité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere nomme les résidents Messieurs Robert Palo, Donald McVie et Donald McCarty ainsi que le maire Luc Trépanier, et conseiller Jake Chadwick, membres du Comité pour le chemin Duncan.

ADOPTÉE

4.7 Avis de motion – Code d'éthique

Le conseiller Stephen Lloyd donne avis de motion de la présentation d'un projet de règlement relatif à un code d'éthique pour les élus municipaux, conformément à l'article 477 de la Loi sur les cités et villes, à une séance subséquente de ce Conseil.

4.8 Avis du Président d'élection – Date de scrutin

La présidente d'élection Caroline Dion avise le Conseil que le scrutin pour l'élection partielle aura lieu le 8 janvier 2012.

4.9 Résolution 2011-104 – Autorisation en vertu de l'entente intermunicipale relative à la fourniture des services de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Considérant l'entente inter-municipale relative à la fourniture des services de l'inspecteur en bâtiment et en environnement avec la Municipalité de Montcalm;

Considérant l'article 3 de ladite entente qui prévoit spécifiquement l'horaire de travail de l'inspecteur;

Considérant que l'entente peut être modifiée sur accord des parties;

Considérant qu'il y a lieu de permettre que l'horaire de travail soit modifié en fonction des besoins;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'entente inter-municipale relative à la fourniture des services de l'inspecteur en bâtiment et en environnement soit modifiée pour ajouter le paragraphe suivant à l'article 3 :

« Nonobstant le premier alinéa, l'horaire de l'inspecteur peut être modifié par accord entre les directions générales des deux municipalités. Le paiement stipulé à l'article 2 de la présente entente sera ajusté en conséquence, s'il y a lieu. »

ADOPTÉE

5. Environnement

5.1 Rapport du Comité consultatif en environnement

Le conseiller Jake Chadwick explique que le CCE s'est penché sur le rapport du MDDEP relatif à l'analyse de la qualité de l'eau du lac et à la présence ou non d'algues-bleues. Il est nécessaire d'obtenir plus d'information du Ministère à savoir si la situation est problématique ou non, ce qui ne ressort pas de ce rapport, et la mise sur pied d'un plan d'intervention, dont la prise d'autres échantillons si nécessaire.

Le Comité s'est également penché sur la procédure de décontamination des bateaux de la Ville qui semble très efficace comparativement à ce qui se fait dans les autres municipalités.

Le maire Luc Trépanier explique la décision récente *Chalets St-Adolphe c. Municipalité de St-Adolphe-d'Howard* de la Cour d'appel du Québec, et les répercussions possibles sur le Règlement 162, quant aux mesures adoptées pour protéger le lac. Certaines des mesures pourraient empiéter sur les compétences fédérales.

5.2 Résolution 2011-105 – Règlements fédéraux sur la navigation

Considérant le récent jugement de la Cour d'Appel du Québec sur la cause opposant Chalets St-Adolphe Inc. à la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard;

Considérant que certaines dispositions du Règlement 162 pour l'*Aménagement du débarcadère municipal afin d'augmenter la protection des berges et du milieu aquatique du Lac des Écorces* pourraient potentiellement être affectées par cette décision, si elle n'était pas présentée ou encore si elle était maintenue en Cour Suprême du Canada;

Considérant que le *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments* (DORS/2008-120), ainsi que d'autres réglementations du gouvernement fédéral pourraient

permettre à la Ville de renforcer l'application de son règlement 162 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Comité consultatif sur l'environnement (CCE) étudie la possibilité d'inscrire le Lac des Écorces dans la liste des restrictions incluse au *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments* (DORS/2008-120), et fasse une recommandation en ce sens au Conseil municipal, incluant les démarches à suivre le cas échéant;

Que le CCE étudie d'autres possibilités règlementaires du gouvernement fédéral afin de promouvoir les objectifs du règlement 162;

Que le CCE fasse son rapport d'ici le 31 mars 2012.

ADOPTÉE

5.3 Résolution 2011-106 – Recommandation du CCE pour la décontamination des embarcations

Considérant que le Conseil municipal a demandé un avis au Comité consultatif sur l'environnement lors de sa séance régulière du 13 novembre 2010, sur les méthodes de décontamination des embarcations;

Considérant que le CCE a revu en détail les méthodes utilisées par d'autres municipalités, ainsi que la littérature disponible sur ce sujet;

Considérant que le CCE recommande de maintenir l'utilisation de la méthode actuelle, la considérant efficace et responsable du point de vue de l'environnement, tout en remarquant que son application est parfois déficiente;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere continue d'utiliser la méthode actuelle de décontamination des embarcations;

Que la Ville de Barkmere prenne des mesures afin de décontaminer toutes les embarcations dont il n'est pas possible de s'assurer qu'elles n'aient pas été lancées dans d'autres lacs ou cours d'eau que le Lac des Écorces.

ADOPTÉE

5.4 Résolution 2011-107 – Inspection des installations septiques

Considérant l'importance de préserver la qualité de l'eau du Lac des écorces comme réserve d'eau potable et pour la baignade;

Considérant que des installations septiques non conformes contribuent à porter atteinte à cet objectif;

Considérant qu'il y a lieu de faire inspecter par une firme spécialisée les installations septiques de propriétés présentant le plus de risque;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere mandate Eco-Pro Environnement Inc. afin de procéder à l'inspection de dix (10) résidences situées autour du lac ;

Que cette dépense n'excède pas 2 000\$, incluant les taxes ;

Que la directrice générale soit autorisée à engager cette dépense ;

ADOPTÉE

5.5 Qualité de l'eau

Le conseiller Jake Chadwick explique les résultats obtenus quant au niveau de coliformes

fécaux dans le ruisseau Long. Il y a une amélioration par rapport à l'année dernière, et aux cinq années précédentes. La majorité des coliformes ont été détectés dans l'effluent qui provient du chemin de la Montagne, mais deviennent dilués en deçà du niveau détectable lorsque l'eau se mélange avec l'eau provenant du Lac. Les niveaux ne sont pas alarmants.

6. Communication

6.1 Télécommunications

La directrice générale Caroline Dion mentionne que Bell Mobilité est en train de conclure une entente pour l'implantation d'une antenne de communication sur un lot situé sur le territoire d'Arundel.

Le maire Luc Trépanier ajoute que cette antenne permettra d'offrir un meilleur service d'Internet à haute-vitesse de ce fournisseur.

7. MRC et Affaires gouvernementales

7.1 Rapport du Maire

Le maire Luc Trépanier explique qu'au dernier conseil des maires de la MRC, il a été question de la présentation des prévisions budgétaires. Le nouveau directeur général prévoit plus de dépenses et une augmentation de la quote-part. Les maires ont été unanimes à rappeler au directeur général que la capacité de payer des contribuables était limitée.

Quant à internet haute-vitesse, l'étude de couverture du consultant a été présentée et les exigences du ministère quant aux demandes de subvention ont également été expliquées. Le maire présente ce qu'il en est, d'après l'étude, de la couverture du service internet et des possibilités sur le territoire de la Ville.

8. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le samedi 12 novembre 2011, à 10h00, dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

8.1 Résolution 2011-106 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permit			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
10-Sep-11	2011	C	08	Installation septique	2386	Construction d'une installation septique
10-Sep-11	2011	C	09	Ouvrage de captages des	2386	Construction d'un puits artésien
10-Sep-11	2011	C	10	Construction	2386	Construction d'un nouveau bâtiment
22-Sep-11	2011	C	14	Installation septique	5713	Nouvelle installation septique
10-Sep-11	2011	C	15	Rénovation	7036	Revêtement extérieur en bois (peinturé brun) et installation d'une gouttière
23-Sep-11	2011	C	16	Rénovation	6753	Refaire la toiture sur le bâtiment principal
23-Sep-11	2011	C	17	Rénovation	6519	Refaire la toiture sur le bâtiment
29-Sep-11	2011	C	18	Construction	2346	Pour terminer les travaux du permis 2010-C-18, Cabine pour dormir environ 20m2

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permit			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
10-Sep-11	2011	CA	28	Démolition	2386	Démolition de sa résidence
03-Sep-11	2011	CA	36	Abattage d'arbres	6400	Coupe d'arbres morts ou dangereux
10-Sep-11	2011	CA	40	Abattage d'arbres	6998	Coupe de 6 arbres, dangereux / morts
16-Sep-11	2011	CA	41	Abattage d'arbres	5084	Coupe de 4 arbres morts
24-Sep-11	2011	CA	42	Construction boathouse	2710	Construction d'un boathouse sur pieux
23-Sep-11	2011	CA	43	Abattage d'arbres	2346	Coupe de 2 arbres dangereux
24-Sep-11	2011	CA	44	Abattage d'arbres	2710	Coupe de 30 arbres instables ou mort près des bâtiments
24-Sep-11	2011	CA	45	Abattage d'arbres	6626	Coupe de 2 arbres dangereux et morts

SEPTIC PUMPING

Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by
08-Sep-11	6766	M. French	30/08/2011	Sani T